



Charpentier-menuisier / Charpentière-menuisière

(incluant les spécialités de coffreur / coffreuse à béton, de poseur / poseuse de fondations profondes et de parqueteur-sableur / parqueteuse-sableuse)

Description du métier

- Érige des charpentes de mur, de plancher, de toit; pose des revêtements extérieurs et des isolants; installe des portes et des fenêtres extérieures;
- Construit des coffrages et pose des fondations profondes;
- Construit des divisions et effectue la finition intérieure (portes intérieures, moulures, espaces de rangement, etc.);
- Construit des escaliers en bois et pose des parquets en bois;
- Installe de l'ameublement intégré (comptoirs, armoires, tablettes, etc.);
- Applique des procédés de traçage, de coupe, d'assemblage et de façonnage de pièces en bois et en métal.

ACCÈS AUX CHANTIERS DE CONSTRUCTION

- Démontrer à la CCQ avoir réussi le DEP en charpenterie-menuiserie et présenter une garantie d'emploi d'un employeur enregistré à la CCQ d'une durée d'au moins 150 heures échelonnées sur une période de 3 mois consécutifs. Cette démarche permet d'obtenir un certificat de compétence apprenti du métier;
- Des mesures existent pour augmenter la présence des femmes sur les chantiers : consultez-les à mixite.ccq.org.

RÉGIME D'APPRENTISSAGE

- Avoir complété les 3 périodes d'apprentissage de 2 000 heures chacune (6 000 heures au total), afin d'être admis à l'examen de qualification provinciale dont la réussite mène à l'obtention du certificat de compétence compagnon du métier;
- Avoir complété 2 périodes d'apprentissage de 2 000 heures

chacune (4 000 heures au total) consacrées strictement à des travaux relevant d'une des 3 spécialités (poseur de fondations profondes, coffreur à béton ou parqueteur-sableur), afin d'être admis à l'examen de qualification provinciale de la spécialité correspondante dont la réussite mène à l'obtention d'un certificat de compétence compagnon de cette spécialité.

HABILETÉS ET INTÉRÊTS

- Acquérir des connaissances liées à l'application des notions de mathématique, à la prise de mesures impériales et métriques, de même qu'à l'interprétation de plans et de devis techniques;
- Faire preuve de polyvalence et d'autonomie;
- Être capable de travailler en équipe;
- Pouvoir utiliser une grande variété d'outils et d'équipements de sécurité, et travailler sur des échafaudages;
- Avoir une bonne condition physique.

Salaires annuels moyens*

Apprenti**	22 514 \$
Compagnon***	45 712 \$
Compagnon travaillant au moins 500 heures	61 229 \$
Proportion****	71 %

* Inclut les primes, les heures supplémentaires ainsi que les indemnités pour les jours fériés chômés et les congés annuels obligatoires prévus aux conventions collectives.
 ** Salaire moyen des diplômés admis en 2017, pour les 12 mois suivant leur admission.
 *** Salaire moyen, en 2018, des personnes ayant rapporté au moins 1 heure de travail.
 **** Proportion des compagnons de ce métier ayant cumulé au moins 500 heures en 2018. Ne comprend pas les gains qui peuvent être faits pour des travaux non assujettis aux conventions collectives de la construction.

Intégration au marché du travail

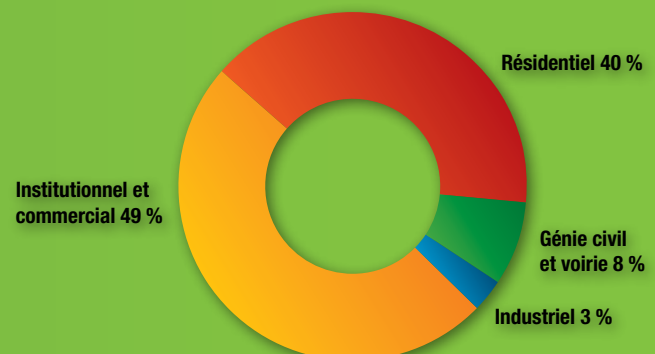
	Moyenne annuelle 2014-2017	2018
Nouveaux apprentis admis par la CCQ	2 124	3 575

Salaires horaires* d'après les conventions collectives

	Industriel, institutionnel et commercial	Génie civil et voirie	Résidentiel léger
Apprenti			
1 ^{re} période	23,95 \$	23,98 \$	21,71 \$
2 ^e période	27,94 \$	27,97 \$	25,33 \$
3 ^e période	33,93 \$	33,97 \$	30,76 \$
Compagnon	39,92 \$	39,96 \$	36,19 \$

* Salaire en avril 2019.

Volume de travail par secteur



Perspectives d'emploi



- Plus de 1 travailleur sur 4 dans l'industrie de la construction est charpentier-menuisier. En 2018, 44 242 charpentiers-menuisiers ont été actifs sur les chantiers de construction québécois. C'est d'ailleurs un des métiers où les femmes sont les plus nombreuses. En 2018, il y a eu 645 charpentières-menuisières actives;
- Le volume de travail est principalement concentré dans les secteurs institutionnel et commercial et résidentiel. L'activité dans ces secteurs devrait demeurer à des niveaux élevés, dans les prochaines années. Un total de 11 675 employeurs ont fait appel aux services des charpentiers-menuisiers;
- Il y a eu 3 575 nouveaux apprentis dans l'industrie en 2018, soit plus de 1 450 apprentis de plus que la moyenne de 2014 à 2017. De ces 3 575 nouveaux apprentis, 1 635 étaient diplômés. Durant sa première année de travail dans l'industrie de la construction, un apprenti gagne, en moyenne, 22 514 \$ pour les travaux assujettis aux conventions collectives, alors qu'un compagnon qui fait au moins 500 heures rapporte, en moyenne, 61 229 \$;
- Les perspectives professionnelles pour ce métier sont excellentes. La forte hausse de l'emploi et la faible disponibilité des travailleurs stimuler ont besoins de main-d'œuvre.

Formation

Programme d'études :

Diplôme d'études professionnelles –
Charpenterie-menuiserie (5319) ou
Carpentry (5819)

Durée de la formation : 1 350 heures

Préalables scolaires : Catégorie 1*

* La description des préalables scolaires pour tous les métiers et occupations de cette brochure apparaît à la page 74.

Formation généralement offerte dans les régions suivantes :

- Abitibi-Témiscamingue
- Bas-Saint-Laurent
- Capitale-Nationale
- Chaudière-Appalaches
- Côte-Nord
- Estrie
- Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
- Lanaudière
- Laurentides
- Laval*
- Mauricie
- Montérégie*
- Montréal*
- Nord-du-Québec*
- Outaouais
- Saguenay-Lac-Saint-Jean



Pour connaître les établissements publics autorisés à offrir ce programme d'études, veuillez consulter le site inforoutefpt.org

* Formation également offerte en anglais.

Nombre de salariés actifs en 2018

Abitibi-Témiscamingue	1 080
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	2 206
Côte-Nord	687
Estrie	2 199
Île de Montréal	2 137
Laval-Laurentides-Lanaudière	9 885
Mauricie-Bois-Francs	3 276
Montérégie	9 195
Outaouais	2 026
Québec	9 217
Saguenay-Lac-Saint-Jean	2 239
Extérieur et Baie-James	95
Total	44 242

Nombre de femmes actives dans le métier 645

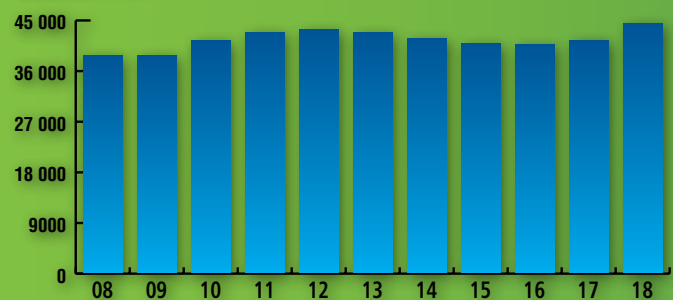
Mobilité des salariés

Proportion de salariés appelés à se déplacer d'une région à l'autre* :

Charpentier-menuisier	14 %
Ensemble des métiers et occupations	16 %

* Exclut les déplacements entre les régions de la Montérégie, de l'île de Montréal et de Laval-Laurentides-Lanaudière.

Nombre de salariés actifs de 2008 à 2018



Âge de la main-d'œuvre en 2018

	Âge moyen	- de 30 ans	30-54 ans	55 ans et +	Nombre total de salariés
Apprenti	31	59 %	36 %	5 %	16 815
Compagnon	42	17 %	63 %	20 %	27 427
Total des charpentiers-menuisiers	38	33 %	53 %	14 %	44 242
Ensemble des métiers et occupations	39	26 %	58 %	16 %	165 321